



- [Accueil](#)
- [Les associations](#)
- [Nous contacter](#)
- [Tribune Libre](#)

- [A propos](#)

Rechercher 

Politique 22/11/2011

Conseil communautaire de Valenciennes Métropole du 17 novembre 2011

Le SCOT fait débat au sein de la CAVM

Un Conseil communautaire tourné principalement sur les choix et les latitudes de Valenciennes Métropole au regard du SCOT. Ce dernier, dans une phase de concertation essentielle, doit jeter les bases des grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Autre sujet de taille, le Débat d'Orientation Budgétaire avec la nouvelle donne financière suite à la suppression de la taxe professionnelle !



La délibération principale de ce Conseil communautaire était la contribution et les orientations de Valenciennes Métropole sur l'élaboration du SCOT " Grenelle " Valenciennois.

On peut souligner l'existence de 350 SCOT à ce jour sur le territoire français et près de 600 demain. Par contre, il n'existe que 11 SCOT, dits grenelles, en France qui sont pilotes avec des réunions de partage de projets etc. avec des études publiques financées à la clé. Le SIPES est en charge de l'élaboration de ce document stratégique de première importance. Malgré une mini structure, son président Michel Blaise, vice-président à la Porte du Hainaut, réalise un travail de grande qualité avec l'appui technique de bureaux d'études qualifiés !

Le SCOT Valenciennois a achevé sa phase de diagnostic et prépare son Plan d'Aménagement et de Développement Durable avec l'avis des élus des communes concernées après celui des habitants durant les 4 réunions publiques organisées au mois de septembre 2011. Luc Coppin, maire de Fresnes-sur-Escaut, a décliné les grands axes de la CAVM pour ce PADD.

Développement économique

Ce document d'orientation raisonne sur les 20 prochaines années. L'enjeu numéro un est la limitation de la consommation d'espace et par suite une nouvelle densification de la zone urbaine. Dans le même temps, la *" maîtrise du foncier pour le développement économique et de facto, l'implantation de nouvelles PMI où PME, est fondamentale. Nous avons actuellement sur notre territoire seulement 50 hectares disponible. A titre d'exemple, Toyota occupe 200 hectares..."*, souligne Jacques Schneider, vice-président au développement économique. Dans ce cadre, les zones suivantes furent actées comme stratégiques : La zone pour l'implantation du futur site " Technopole ", le site de l'aérodrome Ouest *" pour lequel, il faut se battre car c'est un potentiel d'attractivité très important "*, pôle logistique et Région de Condé, la zone sur Crespin à l'arrière de l'usine Bombardier, le projet de ZAE de Quarouble et enfin le parc d'activités "des Dix Muids" sur Marly qui fait débat. En effet, Fabien Thiémé est monté au créneau pour défendre ce choix stratégique pour la future implantation d'Auchan et de l'autre Laurent Depagne, pour le parti socialiste, s'est élevé contre cette installation *" menaçant le commerce de proximité sur plusieurs commune de l'intercommunalité."* Autre point de discord, la demande de permis de construire d'un établissement Leclerc pour s'implanter sur le marché de Gros, près du secteur de l'Avenue Macarez à Valenciennes en complète mutation urbaine. *" Un permis de construire, pour une surface de moins de 1 000 M2, est légal et aucun maire ne peut s'y opposer, c'est la loi en vigueur en France"*, explique Valérie Létard.

La bataille sera rude sur le projet des Dix Muids à Marly et plus globalement le SCOT Valenciennois doit prendre en compte le souci d'un positionnement de territoire économique à l'échelle du Hainaut. Certaines filières comme le ferroviaire, le numérique et le fluvial sont des carrefours de développement majeurs. Toujours dans la même lignée, l'activité dans le cadre des services à la personne, le tourisme et le commerce sont des pistes de croissance à ne surtout pas négliger !

L'habitat

Un axe fondamental pour Valenciennes Métropole avec un programme de renouvellement urbain très dense et notamment le reconquête des friches industrielles. Pour mémoire, le SCOT s'impose aux Plan Local de l'Habitat de la communauté d'agglomération tout comme le PLH au Plan Local d'Urbanisme communal. C'est un pléonasme que de dire son importance sur la latitude des élus au sein de leur commune ou intercommunalité. A ce titre, Francis Decourrière, président du SITURV, pose la question *" quelles sont les compétences obligatoires et facultatives du SIPES. Nous avons besoin de connaître cette donnée face au développement du transport en commun sur le Hainaut. Le Plan de Déplacement Urbain a une très grosse responsabilité. Où se positionne-t-il par rapport au SCOT ?"* Un point longuement décliné par Jean-Claude Dulieu, précisant que *" le SIPES doit établir une orientation à l'échelle macro. Pour le reste, les intercommunalités et les*

communes doivent pouvoir conserver des latitudes d'intervention sur leur territoire. " Des propos confortés par Fabien Thiémé car " le maire est l'élu du peuple. Le maire doit rester maître sur sa commune dans ses choix urbains."

De manière incontournable, le tramway constitue un axe structurant de l'expansion de l'habitat à l'instar de la promotion des opérations exemplaires, type îlot Folien sur Valenciennes, comme des éco-quartiers.

Infrastructure de transports

Un domaine où le Valenciennois est à la croisée des chemins avec un maillage remarquable du tramway dans le Valenciennois. En droite ligne avec le transport durable, le transport fluvial dont l'avenir sera lié véritablement avec le futur canal Seine-Nord même si des entreprises privées dynamiques, comme la Logistique Grimonprez, investissent dans cette branche économique. De plus, le contournement nord, l'arlésienne locale, venant, enfin, à portée de planning est à mettre en phase avec tous les axes de réflexion économiques à l'échelle du Hainaut sans oublier l'aérodrome de Prouvy Rouvignies.

Enfin, le transport des données est tout aussi important avec le développement d'un territoire à très très haut débit !

L'environnement

L'implantation d'une économie verte est une évidence du développement durable avec l'aménagement du territoire respectant les orientations majeures comme la préservation et restauration de la biodiversité, la requalification du paysage, la lutte contre les inondations...

L'élaboration du fameux Plan Climat qui agite toutes les collectivités et bien sur la participation à la réalisation du SAGE " Escaut". Pour rappel, le SCOT est sous la tutelle des dispositifs du Grenelle de l'Environnement mais doit également respecter la Charte du Parc Naturel Scarpe Escaut et le " SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) territorial ! Tout ceci donne l'ampleur de la tâche du SCOT ! Pour finaliser, le comité syndical du SIPES se réunit, avec les élus des 2 agglos, le 8 décembre prochain pour valider les grandes orientations stratégiques !

Canal Condé-Pommeroeul

L'autre information à noter est celle sur le canal Condé Pommeroeul absolument indispensable pour l'accueil du canal Seine-Nord. " *Nous sommes dans les délais puisque les travaux préparatoires sont prévus pour août 2013 puis une mise en canal avec travaux complémentaires pour 2016 ce qui coïncide parfaitement avec le planning des Grands Travaux*", indique Valérie Létard.

Le Débat d'Orientation Budgétaire

Laurent Degallaix, le vice-président aux finances, a présenté les contours du futur budget de Valenciennes Métropole. Le premier depuis la suppression de la taxe professionnelle qui " *démontre notre capacité d'auto financement maintenue ! En effet, nous allons investir 54 M€ cette année, dont 19M€ dans le secteur de l'économie et de l'emploi, avec un recours à l'emprunt pour seulement 12 M€. Peu d'intercommunalité, malheureusement, peuvent se targuer d'une telle capacité.*"

Pour rappel, l'endettement de la CAVM est de 92 Millions d'Euros avec une latitude de désendettement de 3,5 années

Daniel Carlier